



Syndicat des personnels
du Conseil général du Cher

ELECTIONS AUX COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES (CAP)

JEUDI 4 DECEMBRE 2014

LA C.A.P A UN ROLE TRES IMPORTANT SUR LE DEROULEMENT DE VOTRE CARRIERE

LE 4 DECEMBRE VOUS ALLEZ ELIRE VOS REPRESENTANTS AUX COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES, ILS VOUS SOUTIENDRONT ET TRAVAILLERONT POUR QUE VOTRE CARRIERE PROGRESSE LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE EN DEMANDANT L'APPLICATION INTEGRALE DU STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

LES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES DONNE LEUR AVIS SUR:

- Les avancements d'échelons
- les avancements de grade
- les promotions internes
- les détachements
- les mises à disposition
- les demandes de disponibilité
- les intégrations
- les refus de formation
- les révisions d'évaluations professionnelles
- les prolongations de stage
- les refus de titularisation
- les temps partiels
- les pertes d'emploi
- les licenciements pour insuffisance professionnelle

INSTANCES EMANANT DES C.A.P

- les conseils de discipline
- les commissions de réforme

**VOTRE CHOIX SERA LE NOTRE
NOTRE VOIX SERA LA VOTRE
POUR LE JEUDI 4 DECEMBRE 2014
A L'URNE OU PAR CORRESPONDANCE
VOTEZ ET FAITES VOTER
FORCE OUVRIERE**



Syndicat des personnels
du Conseil général du Cher

ELECTIONS AUX COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES (CAP)

JEUDI 4 DECEMBRE 2014

FORCE OUVRIERE REVENDIQUE...

- un régime indemnitaire pour tous
- une prise en compte de l'intégralité des primes et indemnités dans le calcul du traitement soumis à pension (CNRACL)
- les ratios d'avancement de grade à 100 %
- la suppression des seuils démographiques
- la réduction du temps de carrière

FORCE OUVRIERE ŒUVRE... sans faiblesse et sans démagogie en conservant son indépendance vis-à-vis des décideurs pour :

- un rattrapage immédiat de la perte du pouvoir d'achat par l'attribution de 50 points d'indice soit 230 € supplémentaires et l'augmentation de 8 % de la valeur du point d'indice
- une véritable refonte des grilles indiciaires
- la protection sociale complémentaire pour tous
- la résorption de l'emploi précaire et la création d'emplois statutaires

**VOTRE AVENIR DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DOIT
ETRE DEFENDU PAR UNE ORGANISATION SYNDICALE FORTE, LIBRE,
INDEPENDANTE, COMBATANTE ET RESPECTEE POUR SES
CONVICTIONS ET VALEURS HUMAINES**

**POUR LE JEUDI 4 DECEMBRE
A L'URNE OU PAR CORRESPONDANCE
VOTEZ ET FAITES VOTER
FORCE OUVRIERE**